

PROCÈS-VERBAL N° 4

Réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mercredi 1^{er} février 2023

Par visioconférence

19 h 30

Présences :

*Dorothée Petit-Pas, présidente du Comité
Arlette Kasongo-Chima, vice-présidente du Comité
Estelle Ah-Kiow
Joanne Bovine
Melinda Chartrand
Cindy Zamiska*

Absence motivée :

Manoushka Aimable

Autres membres du Conseil :

*Donald Blais
Marcellin Kwilu Mondo
Claire Thibideau
Anaëlle Youbissi, élève conseillère
Aurélien Meyer, élève conseiller*

Membres du personnel :

*Anik Gagnon, surintendante de l'éducation et des Services à l'élève
Linda St-Louis, directrice des Services à l'élève
Chantal Perron, agente aux affaires des relations corporatives et du Conseil*

Invitées :

*Sylvie Laurin-Gratto, conseillère pédagogique
Josée Roberge, conseillère pédagogique*

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

La présidente du Comité, la conseillère Dorothée Petit-Pas, déclare la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 1^{er} février 2023 ouverte à 19 h 30.

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, récite la *Reconnaissance des territoires autochtones*.

1.2 Prière d'ouverture

La prière est récitée par madame Cindy Zamiska.

2. Adoption de l'ordre du jour n° 4 du 1^{er} février 2023

Motion 1

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par la conseillère Estelle Ah-Kiow

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté adopte l'ordre du jour n° 4 du 1^{er} février 2023, sous la forme modifiée.

ADOPTÉE

Modification : Le point 8.2, *PSE.2 – Inclusion des élèves ayant des besoins particuliers* a été retiré de l'ordre du jour, car le point a été traité lors de la réunion no 3 du Comité.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Audition de contribuables/délégations

Sans objet.

5. Présentations

5.1 Présentation des associations

5.1.1 Services de soutien à domicile et en milieu Communautaire Centre-Est

Sans objet.

5.1.2 Services à la famille catholiques de Durham

Sans objet.

5.1.3 Programme La Passerelle 6 -17, Centre francophone du Grand Toronto

Sans objet.

5.1.4 Contact Niagara

Sans objet.

5.2 Présentation des services

5.2.1 Bonnes nouvelles du système

Madame Linda St-Louis, directrice des Services à l'élève, informe la Table que les orthophonistes à l'emploi du Conseil ont visité le Consortium Centre Jules-Léger à Ottawa. Elle indique qu'il y a eu un partage d'informations entre le Conseil et le CCJL en ce qui a trait à des aspects de sécurité, entre autres.

Madame St-Louis informe les membres qu'un symposium – ENSEMBLE pour les élèves ayant des besoins particuliers - aura lieu les 22 et 23 février prochains au Consortium Centre Jules-Léger et qu'une personne par école sera invitée à y participer. L'invitation sera également partagée avec les parents au cours des prochains jours.

5.2.2 Conception universelle de l'apprentissage

Madame Linda St-Louis, directrice des Services à l'élève, informe les membres que le ministère de l'Éducation a alloué des fonds aux conseils scolaires pour préconiser une conception universelle pour l'élimination des barrières. Le Conseil a opté pour l'amélioration de l'accessibilité et l'inclusion des élèves ayant un handicap.

Madame Josée Roberge, conseillère pédagogique, débute par présenter les trois volets préconisés : l'inclusion, la sensibilisation et l'accessibilité. Elle poursuit en présentant la ligne de temps et les différentes étapes, tout en éliminant, en premier lieu, les barrières.

À la demande de la Table, madame Roberge indique que le Service de la construction identitaire se penchera sur le concept de la pluralité et de la francophonie sous toutes ses identités. Elle rappelle qu'il est important que les élèves se voient représentés dans les écoles sous le grand parapluie de la foi catholique.

Toujours à la demande de la Table à savoir si toutes les écoles sont accessibles, la surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon indique que la majorité le seront d'ici 2025. Elle termine en précisant qu'il sera difficile de rendre accessible certains bâtiments. Ainsi, si un élève est inscrit dans une école qui n'est pas totalement accessible, il pourra être dirigé vers une école adaptée à ses besoins spécifiques.

6. Adoption des procès-verbaux

Sans objet

7. Affaires découlant des procès-verbaux

Sans objet

8. Questions à l'étude

8.1 Rapport SEÉ.04-02/2023 – Rapport mensuel d'activités du 1^{er} au 31 janvier 2023

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, attire l'attention des membres du Comité sur la formation offerte sur les fonctions exécutives qui aident les élèves à s'organiser et à prendre des notes de manière efficace et à réaliser avec succès à une transition vers la 7^e année. La formation a été offerte aux enseignants-ressources et aux enseignants de 6^e année.

9. Avis de motion

Aucun avis de motion.

10. Correspondances

Sans objet.

11. Questions diverses

Sans objet.

12. Motion de recevoir

Motion 2

La conseillère Estelle Ah-Kiow propose

Appuyée par la conseillère Melinda Chartrand

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté reçoive en bloc les documents déposés en réunion publique à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Présentation des associations
- Bonnes nouvelles du système
- Conception universelle de l'apprentissage
- Rapport SEÉ.04-02/2023 – Rapport mensuel d'activités du 1^{er} au 31 janvier 2023

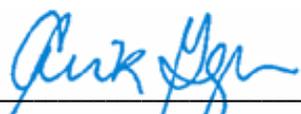
ADOPTÉE

13. Date de la prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

La prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté se tiendra le 19 avril 2023.

14. Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 1^{er} février 2023 étant épuisés, la réunion est levée à 20 h 02.



Surintendante de l'éducation



Présidence du Comité